

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; ; six mois, 14 ; ;
; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAS LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 27 FÉVRIER 1869.

Bulletin politique.

Le Sénat belge vient de rejeter sans discussion le budget du ministère de la justice. Le fait a produit en Belgique une grande émotion. On a pu croire un instant à la chute du cabinet, mais les ministres belges ont compris que, dans les circonstances actuelles, ils paraîtraient, en donnant leur démission, céder à l'influence française. Le ministre de la justice lui-même, M. Baro, n'a pas été sacrifié. Une dépêche de Bruxelles nous annonce, en effet, que, par ordre du roi, M. Frère-Orban a déposé sur le bureau de la Chambre des représentants le projet de budget qui a été adopté dans la même séance par 62 voix contre 42.

Une dépêche officielle de Berlin annonce qu'hier matin a été conclue la transaction qui met fin au différend pendant entre l'Etat et la ville de Francfort. La ville de Francfort recevra du trésor une indemnité de 2 millions de florins. Le roi y ajoute sur sa cassette particulière, une somme de un million de florins, pour donner à la ville une marque particulière de sa bienveillance.

Les nouvelles de l'Espagne sont bonnes. On a reçu à Madrid une foule de dépêches télégraphiques de municipalités et de députations provinciales félicitant le gouvernement à l'occasion de la constitution définitive des Cortès.

La Chambre de Florence a pris en considération le projet de loi présenté par M. d'Ondes Reggio en faveur de la liberté d'enseignement.

Les avis de Constantinople signalent l'envoi d'une note circulaire adressée par la Porte à ses représentants à l'étranger dans laquelle le gouvernement ottoman remercie les grandes puissances des efforts qu'elles ont fait pour empêcher que son différend avec la Grèce ne dégénérât en conflit, mais en ajoutant qu'il regrette que la Grèce ait fait des réserves qui l'o-

blige à réserver lui-même, sa liberté d'apprécier les événements et d'adopter telle attitude qui lui paraîtra la plus conforme à ses intérêts.

Les dernières nouvelles de Crète confirment la disparition complète de toute agitation dans l'île. Les deux derniers chefs de l'insurrection ont fait leur soumission aux autorités turques. La population crétoise montre les meilleures dispositions. Les Grecs du continent et des îles ne songent qu'à la reprise des affaires.

J. F. ROUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, vendredi 20 février.

La discussion générale sur le projet de loi concernant la ville de Paris, a été close hier et la discussion sur l'article 1^{er} s'est ouverte par un long discours de M. Calley Saint Paul, auquel M. Rouher a dû répondre au début de la séance d'aujourd'hui.

Plusieurs incidents ont rendu la séance d'hier parfois orageuse. Il faut lire le compte rendu *in-extenso* du Journal officiel pour les connaître, car les uns sont adoucis, les autres sont omis dans le compte rendu analytique. Le compte rendu communiqué aux journaux, par exemple, ne fait pas mention de l'altercation qui a eu lieu entre M. E. Olivier et M. Rouher, et qui prouve entre les deux personnages une profonde inimitié. M. Schneider a mis fin à ce petit duel, dans lequel l'avantage n'est pas resté à M. E. Olivier. Il est bien évident que le compte-rendu analytique ne donne qu'une idée incomplète des débats et que parfois, pour être concis, il est inexact. C'est là un inconvénient à peu près sans remède.

Hier on a un peu ri à la Chambre de la situation de l'excellent M. Dumiral, qui est resté une demi-heure à la tribune sans parler, pendant que M. Thiers, M. Segris et M. de Talhouët échangeaient des explications avec les ministres. M. Dumiral a profité de ce repos.

Le discours de M. Calley Saint Paul, que dans les couloirs on appelle la *proemière aux Corinthiens*, paraît avoir produit sur la majorité plus d'effet que celui de M. Thiers.

On dit que M. Jules Favre doit répon-

dre à M. Rouher et l'on doute que l'article ter puisse être voté ce soir.

Quelques journaux du soir s'extasient sur la finesse et la profondeur d'un mot de M. de Forcade : « On n'administre pas la ville de Paris avec des théories de notaire retiré. » Nous avons ne pas trouver ce mot d'un goût parfait. Les notaires retirés ne sont pas des ganaches ; il y en a un à la Chambre. C'est un député de la majorité ; il y en a peut-être plusieurs. Je doute fort que le mot du ministre de l'intérieur fasse fortune. Cela dit, nous devons constater que tous les journaux font l'éloge du talent d'orateur qui grandit chaque année en lui. Voilà certes un ministre qui pourra faire ses affaires lui-même et qui n'aura pas besoin que M. Rouher vienne à son secours dans les circonstances périlleuses.

Le *Mémorial diplomatique* annonce que l'état du comte de Goltz est complètement désespéré ; mais que le roi, par un sentiment d'extrême bienveillance, a refusé jusqu'à présent d'accepter sa démission d'ambassadeur à Paris. La comte de Solms continuera donc l'intérim en l'absence du titulaire d'ambassade.

Le même journal dit que le gouvernement français a pris acte des déclarations contenues dans la note remise à M. de La Valette par le ministre de Belgique M. Beyens. « Toutefois, sans contester le droit de la Belgique de sauvegarder ses intérêts économiques, on n'a pas manqué de signaler l'étonnement produit tant en France qu'en Belgique par la précipitation avec laquelle cette mesure a été prise, ainsi que les appréhensions et les méfiances qu'elle a dû nécessairement provoquer. » Mais c'est seulement quand les récentes conventions pour les chemins belges seront seules à l'approbation du gouvernement belge, que l'on connaîtra l'usage que le gouvernement compte faire de la loi nouvelle.

Enfin le *Mémorial* dément la nouvelle publiée par l'*Indépendance belge*, à propos d'une lettre que M. de Bismark aurait écrite à l'Empereur. Il déclare que l'envoi de cette lettre constituerait un oubli flagrant des convenances.

Par ordre du maréchal Niel, les chefs de corps ne doivent accorder avant le mois de juillet aucune autorisation de mariage. Ce n'est certes pas là un symptôme pacifique. Du reste, dans les cercles militaires, on se gêne peu pour dire que si l'on ne fait pas la guerre au printemps, on perdra une occasion qu'on ne retrouvera probablement jamais ; car dans un

an la supériorité de notre armement n'existera plus.

Je vous signalerai un article toujours très-belliqueux du *Moniteur de l'armée* intitulé « le désarmement de la France. » Naturellement il déclare que la France doit rester armée et que ce sont les faiseurs de théories qu'il faut désarmer de leurs plumes.

Plusieurs journaux ont rapporté que le roi de Hanovre avait fait des démarches auprès des divers cabinets pour obtenir leur intervention auprès de la Prusse. L'*International* déclare cette nouvelle inexacte : la petite Cour de Hildesheim croit à une guerre prochaine et l'on compte sur elle, pour rendre au Hanovre son autonomie et à la famille royale ses domaines confisqués par M. de Bismark.

L'Empereur, à son retour de la chasse, hier, a conféré avec MM. Rouher, Magne et de Forcade.

Les lettres d'Espagne font prévoir la prochaine intronisation du duc de Montpensier ; seulement on ne sait pas encore sous quelle forme sa candidature sera officiellement posée devant les Cortès. Il paraît que deux questions leur seront soumises : La forme monarchique doit-elle être maintenue ? et le duc de Montpensier doit-il être nommé roi ? Vu la composition de la Chambre des députés, il n'y a pas de doute sur le double résultat : elle répondra affirmativement sur les deux points. Le nouveau roi ne soumettra pas son élection à la ratification du suffrage universel. Il ferait un voyage dans les provinces afin de se faire acclamer par les populations.

On ignore où se trouve le duc de Montpensier : on croit qu'il est à Madrid et qu'il se tient prêt à se présenter devant les Cortès le jour de l'élection.

M. Du Miral se verra compris dans la première tournée de sénateurs. On parle aussi de M. H. Barbet, député de la Seine Inférieure, qui fut autrefois Pair de France.

On disait ce matin que M. Troplong ne passerait pas la journée.

Il paraît certain que M. Delangle sera nommé Président de la Cour de Cassation ; mais pour la Présidence du Sénat, il y a plusieurs candidats ; M. Baroche, M. Boudet et aussi M. Delangle. Dans le remaniement du haut personnel que va amener la mort de M. Troplong, il serait fait une situation à M. E. Pinard ; mais il n'est pas probable qu'il accepte de remplacer M. Grandperrier comme procureur général.

la Cour de Paris. Il a déjà occupé ces fonctions avant de passer au Conseil d'Etat, et veut rester dans la vie politique, c'est-à-dire être député ou ministre. Il ne semble pas pourtant avoir beaucoup de chance de remplacer M. Baroche au ministère de la Justice.

Le Journal le *Dis* Décembre va, dit-on, devenir quotidien. Je doute qu'il gagne à cette transformation. Le portrait de M. Rouher qu'il a publié est, on l'assure, de M. Grenier l'ancien camarade de M. Rouher ; le journaliste et le ministre se tutoient. Le ministre d'Etat aime à réunir autour de lui ses anciens condisciples. Celui pour qui il semble avoir le plus d'affection et d'abandon est Vivier, le célèbre corniste, dont l'esprit et les boutades égayaient souvent les salons du Louvre.

Plusieurs journaux disent que M. Rouher aurait quelque chance d'être nommé Président du Sénat. Pourquoi ne pas annoncer en même temps que M. E. Olivier est nommé ministre d'Etat ?

L'*Eclipse* contenant un dessin qui représente Rocamboles, en forçat, sciant une grosse bûche, a été saisie ce matin.

La Cour est allée aujourd'hui à Saint-Cloud.

La première représentation de *Faust* à l'Opéra est fixée au 3 mars ; elle a été retardée de deux jours à cause du concert de la Cour du fer mars.

L'Ambigu donne ce soir la première représentation de la *Famille des Gueux* de M. J. Claretie.

Le *Vert-Vert* de M. Offenbach sera joué la semaine prochaine à l'Opéra-Comique.

M. Octave Feuillet a rendu sa comédie *Julie* au Théâtre-Français sur la promesse qui lui a été faite qu'elle serait bientôt mise en répétition.

Dix-neuf personnes sont traduites en correctionnelle à la suite de l'instruction dans l'affaire des agences de poules et paris.

Ch. CAUOT.

BOURSE DE PARIS DU 26 FÉVRIER.

L'honnête discours de M. de Saint-Paul a mené à lui seul toute la Bourse d'aujourd'hui. Le Foncier a baissé un moment de 35 francs. Pourquoi en effet la ville maintiendrait-elle son traité avec le Foncier puisqu'il est démontré qu'elle a, au minimum, 40 millions de bénéfices en remboursant cette société avec l'argent qui embarrasse en ce moment le public ; et la Chambre, en annulant ce traité

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 28 FÉVRIER 1869.

- 5 -

MADemoiselle DE CHAVAS.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix du 25 février.)

— Oh ! assez, monsieur, s'écria la marquise, avec hauteur, je ne pourrai tolérer ici une apologie de ce que nous regardons, nous (elle accentua le mot nous en enveloppant sa fille et l'émigré d'un regard), comme un opprobre ineffaçable pour notre pays. Comment ! le sol de la France est encore imbibé du sang le plus généreux de ses enfants ! On a tout détruit, tout anéanti ! vous avez banni Dieu, pros crit ses ministres, profané ses temples, et vous oseriez appeler cela une ère d'émancipation ?

— Voyons, marquise, ne vous emportez pas ainsi dit le comte des Jardy. Vous vous faites mal. N'agissons pas ces tristes sujets, laissons les dormir en paix. Nous avons tous assez souffert, n'envenimons pas à plaisir les plaies à peine cicatrisées. Parlons d'autre chose.

— Très-volontiers, dit Paul qui paraiss-

sait étonné lui-même de l'effet qu'il avait produit. Pardonnez-moi, madame, ajouta-t-il, en s'inclinant vers la marquise. Je suis au désespoir d'avoir pensé tout haut. A l'avenir, je serai plus circonspect, je saurai me taire.

— Si vous me disiez : A l'avenir, je serai plus raisonnable, je vous dirais à mon tour : A tout péché miséricorde, répondit la marquise, dont l'indignation n'était jamais de longue durée. Au reste, n'êtes-vous pas comme le plupart des gens d'aujourd'hui ? Vous l'avez dit, vous êtes de votre siècle. Ce sont ceux qui vous ont inculqué ces notions malsaines qui auront à en répondre. Mais elles sont très enracinées chez vous. Je crains que vous ne soyez longtemps un pêcheur impénitent ! Il se mit à rire, mais ne contredit pas Mme de Chavas.

Le visage de Gabrielle avait toujours la même expression profondément triste. — Vous ne dites rien, mignonne ? lui demanda M. des Jardy. Nous vous avons ennuyée avec nos graves dissertations ? — Pas du tout, répondit-elle ; elles étaient très-instructives.

— Vraiment ! s'écria le peintre en se rapprochant d'elle. Jamais le son de sa voix n'avait été plus doux, mais son regard ne rencontra pas celui de Gabrielle. Toutes les tentatives faites par Paul pour déridier le front pensif de Mlle de Chavas restèrent sans succès. Il sentit qu'il avait blessé cette âme pieuse, et cette découverte l'irrita plus qu'elle ne l'affligea. Trop susceptible pour insister, dès qu'il était rassuré, il prit un air fort digne, salua profondément et partit. Pour la première fois, depuis bien des mois, il ne dit pas : A demain.

XII

Plusieurs jours se passèrent sans que le jeune artiste revint chez Mme de Chavas.

— Il est bien sûr fâché contre nous, disait la marquise à sa fille, quand après les soirées, que toutes deux trouvaient alors plus longues, et plus monotones, le visiteur attenda avait encore fait défaut. J'ai été peut-être un peu vive dans la leçon que je lui ai donnée, ajoutait-elle. Je ne pouvais cependant pas écouter avec plus de sang-froid ses singulières doctrines ! — Non, certes, répondait Gabrielle.

Mais dans le fond de son cœur, la jeune fille se reprochait presque de s'être montrée si sévère pour lui. N'eût-il pas mieux valu avoir un peu plus d'indulgence ? fallait-il le repousser parce que ses principes étaient mauvais ?

« Oui, oui, répondait invariablement la conscience pure et droite de Mlle de Chavas. La désapprobation était une nécessité. Le bien et le mal ne peuvent pas indifféremment marcher de pair. Il faut, coûte que coûte, défendre son drapeau. C'est un soldat lâche et infidèle, celui qui l'abandonne à l'ennemi. »

Alors Gabrielle demandait à Dieu force et courage. Elle lui demandait surtout de lui ramener l'absent.

Cette dernière prière fut enfin exaucée. Un soir, la sonnette fut de nouveau ébranlée par une main connue.

Paul ne paraissait avoir conservé aucun souvenir mauvais de la dernière soirée qu'il avait passée chez la marquise ; il trouva des prétextes très-naturels pour expliquer son absence. Tous usages avait

disparu de son esprit. Il causa avec le charme et l'entrain qui lui étaient particuliers.

— Avez-vous beaucoup travaillé ? demanda-t-il à Gabrielle, qui avait depuis peu embrassé le genre de miniaturiste sur email, et qui annonçait devoir y exceller. Elle lui montra ce qu'elle avait fait ; ils examinèrent ensemble, discutèrent ; puis il dit tout à coup :

— Moi aussi, j'ai travaillé ; mais c'est encore par la pensée. J'ai médité dans la solitude de mon atelier, où j'ai vécu en vrai ermite toute la semaine dernière, une œuvre capitale. Vous souriez ? mais je vous assure que c'est très-vrai ce que je vais vous dire.

— Mon ambition est immense. J'ai attaché une sorte d'idée superstitieuse à la réussite du grand tableau que je veux peindre.

— Et peut-on, sans indiscrétion, vous demander le sujet de ce chef-d'œuvre ? demanda Gabrielle avec galité.

— C'est un sujet sacré, biblique. Ne pensez-vous pas que l'on pourrait tirer un admirable parti de l'histoire de Ruth et de Noémi ?

— Ruth et Noémi ? Pourquoi cette histoire plutôt qu'une autre ? objecta la marquise.

— Mais parce qu'en relisant l'adorable poème de la jeune Moabite, j'ai été frappé d'une chose : ce que peut opérer l'affection. Voilà, dit-il, en ouvrant une très-belle Bible qu'il avait apportée, et en se penchant vers Gabrielle comme pour lui en faire admirer les gravures, ce qui m'a inspiré.

Et il posa le doigt sur les paroles du texte sacré : « Votre peuple sera mon

démangeaison. Je ne suis pas un homme d'Etat, mais je suis un homme de cœur. Je ne puis pas rester indifférent devant la misère et la souffrance. Je veux faire quelque chose pour eux. Je veux leur donner un peu de bonheur, un peu de paix. Je veux leur montrer que Dieu est avec eux, que Dieu est avec nous tous. Je veux leur faire comprendre que nous sommes tous frères, que nous sommes tous enfants de Dieu. Je veux leur faire sentir que nous sommes tous responsables les uns des autres. Je veux leur faire comprendre que nous sommes tous appelés à servir Dieu et à servir notre prochain. Je veux leur faire sentir que nous sommes tous appelés à être des hommes de bien, des hommes de cœur, des hommes de Dieu. Je veux leur faire comprendre que nous sommes tous appelés à être des citoyens responsables, des citoyens actifs, des citoyens utiles. Je veux leur faire sentir que nous sommes tous appelés à être des hommes de bien, des hommes de cœur, des hommes de Dieu. Je veux leur faire comprendre que nous sommes tous appelés à être des citoyens responsables, des citoyens actifs, des citoyens utiles.

— Mais, dit-elle, c'est une œuvre sacrée, biblique. Ne pensez-vous pas que l'on pourrait tirer un admirable parti de l'histoire de Ruth et de Noémi ? — Ruth et Noémi ? Pourquoi cette histoire plutôt qu'une autre ? objecta la marquise.

— Mais parce qu'en relisant l'adorable poème de la jeune Moabite, j'ai été frappé d'une chose : ce que peut opérer l'affection. Voilà, dit-il, en ouvrant une très-belle Bible qu'il avait apportée, et en se penchant vers Gabrielle comme pour lui en faire admirer les gravures, ce qui m'a inspiré. Et il posa le doigt sur les paroles du texte sacré : « Votre peuple sera mon